

Direction Finances - Programmation

**OBJET : MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT
DES ACTIVITES SPORTIVES DES RETRAITES ET PRE RETRAITES**

Monsieur le Maire d'Annonay

Vu l'arrêté n° 357/2004 du 18 août 2004 portant sur la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des activités sportives des retraités et pré retraités,

Vu la délibération n° 96-2020 du 03 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire conférée par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 18 mars 2021,

DECIDE

REÇU À LA
Sous-préfecture
de Tournon-sur-Rhône le

15 AVR. 2021

Article 1 :

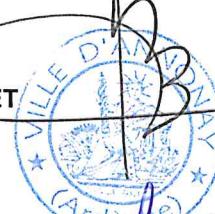
L'arrêté de création n° 357/2004 du 18 août 2004 de la régie de recettes pour l'encaissement des activités sportives des retraités et pré retraités est modifié comme suit :

- Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie Principale d'Annonay

Fait à Annonay, le 8 avril 2021

Le Maire

Simon PLENET



Transmis en sous-préfecture le : 15/04/2021

Identifiant télétransmission : *christian.je@free.fr*

Le Trésorier Principale

